

Intérimaires, leur sécurité n'est pas temporaire

Pour des missions réussies,
préserver la santé est un prérequis !



Pour des missions réussies,
préserver la santé est un prérequis !

i Fiche-mémo Préambule

01.

Travail temporaire : état des lieux

Définition

Le travail temporaire est une relation tripartite impliquant un salarié, une agence d'emploi et une entreprise utilisatrice. Pour protéger les salariés temporaires, il est nécessaire d'intégrer la prévention des risques professionnels lors

de la préparation en amont de la mission et lors de leur accueil, de leur formation et de leur suivi tout au long de leur mission.
(Source INRS)

Une forte sinistralité qui vous pousse à agir !

En 2019, c'est le secteur d'activité
le plus sinistré en PACA et Corse

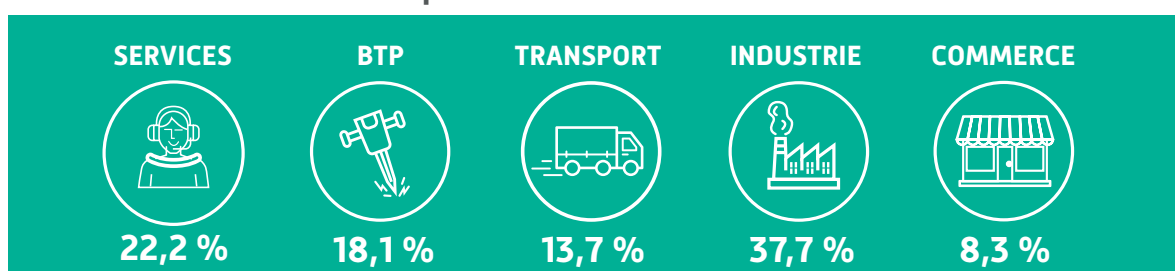
+ de 3 000 accidents
+ de 230 000 jours d'incapacité



Les intérimaires sont
2 fois plus accidentés que
les autres salariés

**3% des salariés, 6%
des accidents du travail
et 6% des indemnités
journalières.**

Avec une répartition des effectifs en février 2021



02.

Quelles pistes de prévention ?

Les chiffres le confirment, la prévention dans l'intérim est l'affaire de tous !

Les salariés temporaires cumulent les facteurs de risques (changements de poste fréquent, activités dans des secteurs à risques) et sont plus exposés que d'autres salariés aux risques professionnels et aux accidents du travail.

Afin de mieux appréhender les risques inhérents au secteur d'activité, la Carsat Sud-Est a conçu une série de fiches d'aide à la décision pour vous permettre de développer les bonnes pratiques et réduire ainsi le nombre des accidents du travail dans l'intérim :



Fiche-mémo 1

Travaux interdits aux salariés temporaires



Fiche-mémo 2

Postes à risques nécessitant une formation renforcée à la sécurité



Fiche-mémo 3

Suivi médical des salariés temporaires et partage des responsabilités entre agences d'emploi et entreprises utilisatrices



Fiche-mémo 4

Préparation de la mission du salarié temporaire



Fiche-mémo 5

Sensibilisation, formation, évaluation des compétences en S&ST du salarié temporaire



Fiche-mémo 6

Salarié temporaire : intégration et accueil au poste de travail



Fiche-mémo 7

Suivi de la mission temporaire



Fiche-mémo 8

Analyse des accidents du travail en mission temporaire



Fiche-mémo 9

Montée en compétences en prévention dans l'intérim



Fiche-mémo 10

Ce qu'il faut retenir

+ 1 fiche-mémo à remettre aux salariés temporaires



Fiche-mémo

Intérimaires, soyez informés !